



SETTIMANALE CORSU  
SETTIMANALE CORSU  
SETTIMANALE CORSU  
D'INFORMAZIONE  
D'INFORMAZIONE

ÂNE CORSE

# BIENTÔT RECONNU

P4

Photo Claire Guillet

1,60€



ÉCO  
LA MAISON  
DAMIANI  
P14

ÉDITOS P3 • BRÈVES P6  
ISULA SURELLA P7  
CULTURE P16 • AGENDA P18



S E M P R ' À F I A N C ' À V O I





20 ans  
**MIEL DE CORSE**  
LE GOÛT DU MAQUIS  
[www.mieldecorse.com](http://www.mieldecorse.com)



## Réfractaires!

**L**e 28 août, prenant tout le monde de court, Nicolas Hulot démissionnait de son ministère d'État, dénonçant à sa manière l'incapacité du politique à considérer la transition écologique comme une priorité à défendre.

Coup dur pour le Président Macron qui faisait de ce ministre l'un des ambassadeurs de son nouveau monde fait de réformes souvent impopulaires, mais aussi annonciateur avec un *Make our planet great again* d'une volonté de léguer aux générations futures un pays -à défaut d'une planète- où il fait bon vivre. Il revient désormais à François de Rugy de défendre cette cause écologique peut-être incompatible avec notre réalisme. Mais bien évidemment, nous ne pouvons que lui souhaiter bonne chance et espérer qu'il réussisse là où ses prédécesseurs ont échoué souvent malgré leur travail et espérances. Et maintenant ? La tempête médiatique passée que faisons-nous, à notre petit niveau ?

J'entends, par exemple, ici une énième confrontation autour de la gestion des déchets, question qui divise et transforme notre île en véritable poubelle même au fin fond du maquis ; ou là-bas des tergiversations sur l'opportunité de construire six nouvelles centrales nucléaires de type EPR pour répondre aux besoins énergétiques toujours plus importants ; ou, à travers une tribune, une nouvelle réaction d'intellectuels dont certains ne sont pas les mieux placés pour s'insurger. Mais toujours pas de réponse à la seule question qui vaille : que souhaitons-nous vraiment ? Une société hyper libérale, tendance machiavélique, avec ses objectifs de croissance ? Ou une société compatible avec des enjeux environnementaux mais pas forcément conciliable avec nos habitudes consuméristes ?

Alors avouons-le, si nous ne sommes pas forcément des Gaulois, nous sommes tous quelque part des réfractaires. La nature nous parle, reste à savoir si notre humanité est capable de l'entendre. ■ **dominique.pietri@yahoo.fr**



Da Roland FRIAS

## U ballu sempre in core

**Ù**n hè un secretu per nimu. In Corsica, a stagione estiva ci rigala tanti ritrovi artistichi è culturali. Ma aldilà di i festivali famosi, batte u core di a nostr'isula à u filu di i balli paisani. L'occasione di fà campà u mondu campagnolu, ind'un stintu di festa è di spartera, trà i giovani è i più anziani, i parenti è l'amichi, a ghjente di qui è d'altrò. Ci sò i balli urganizati da i spinghjifochi è quelli messi in piazza da i cumitati di festa, in l'onore di u Santu Patrone di u so paese. Da Bastelica à Livia, chjappendu per Venacu, Alandu, Barchetta, Belgudè, Peru Casevechje, Erbalonga o Lucciana, sò parechje e cumune à seguità u passu, ancu s'ellu ci n'hè di menu in menu ! Sò stati inghjennati i balli per a maiò parte in l'anni 50. Erbaghjolu, per indettu, festighjehja a San Cristofanu, patrone di i viaghjadori è di l'automobilisti. Tandù, u 28 di lugliu scorsu cum'è tutti l'anni, sò stati numerosi i fideli à participà à a messa è à a famosa benedizione di e vitture, è quessa aldilà di a pieve di a Rogna. U dopu meziornu, si tratta, secondu a tradizione, d'un concursu di bucce, d'attività è altri ghjochi per i chjuchi cum'è per i più grandi, nanzu a serata culturale quist'annu cù u gruppu L'Altri è, bella sicura, u ballu animatu da Sono Light ! Ci hè sempre una nuzione di scambi trà i giovani di u rughjone chì giranu di ballu in ballu à longu di l'estate. "Venimu à u vostru ma v'aspettemu à quellu di u nostru paese". Campanu cusi certi valori antichi. Ben luntanu di e storie chì podenu nasce mentre qualchi serata. Ancu di grazia, fermanu poche. Di sta vultà di mantene l'urganizazione di i balli hè natu, 3 anni fà in Patrimoniu, u festivalu "Ballà Boum" chì prupone, cum'ella hè scritta nant' à l'affissu di l'evenimentu, "dui ghjorni di balli è d'amore", cù una programmazione varia è di trınca, mischjendu DJ è musicanti venuti di tutta l'Europa è, ben intesu, di Corsica. Forse per dà un soffiu novu à a tradizione ma per fà a prova dinò ch'ellu pò u ballu francà l'epiche stà, in fin'di contu, à a moda. Ùn hè micca ch'è una stonda per pigliassi una scimia nera. Scuntrà, ritruvassi, sparte, ballà, ride è fà festa in paese, eccu e parole maestre à tene à mente è in core ! ■

À MODU NOSTRU

**Vous**

vivez

en Centre-Corse,  
dans le Cap,  
entre Sagone et Galeria,  
ou dans l'Extrême-Sud,  
vous avez  
une bonne connaissance  
de la vie publique,  
culturelle, associative  
et sportive  
dans votre bassin de vie?

**Vous** souhaitez mettre  
en lumière les initiatives  
qui y voient le jour?

**Vous** aimez écrire et/ou  
prendre des photos?

**L'ICN recherche ses  
correspondants locaux.**

Contact:

**journal@icn-presse.corsica**

ou

**06 44 91 58 30****ICN INFORMATEUR CORSE NOUVELLE ©**

Édité par CorsicaPress Éditions SAS

société locale gérante

Immeuble Marevista

12, Quai des Martyrs, 20200 Bastia

Tél. 04 95 32 89 95

Directeur de la publication - Rédacteur en chef:

• Paul Aurelli (04 20 01 49 84)

journal@icn-presse.corsica

• Elisabeth Milleliri • informateur.corse@orange.fr

• 1<sup>er</sup> secrétaire de rédaction (Bastia) P. Muzzarelli• 1<sup>er</sup> secrétaire de rédaction (Ajaccio) Eric Patris**BUREAU DE BASTIA**1, Rue Miot (2<sup>e</sup> étage), 20200 BASTIA

Tél. 04 95 32 04 40 • Fax 04 95 32 02 38

Annonces légales: Tél. 04 95 32 89 92

al-informateurcorse@orange.fr

**BUREAU D'AJACCIO - RÉDACTION**

21, Cours Napoléon - BP 30059

20176 AJACCIO Cedex 1

Tél. 04 20 01 49 84

al-icn-ajaccio@orange.fr

en partenariat avec Télé Paese

**RÉGIE DE LA PUBLICITÉ**

CORSE REGIPUB SAS

M. Stéphane Brunel

Tél. 06 12 03 52 77 • mail: brunel.stephane@yahoo.fr

**IMPRIMERIE**

AZ Diffusion 20600 Bastia

CPPAP 0319 | 88773 • ISSN 2114 009



Fondateur Louis Rioni

**MANIFS D'EXTRÊME-DROITE EN ALLEMAGNE**

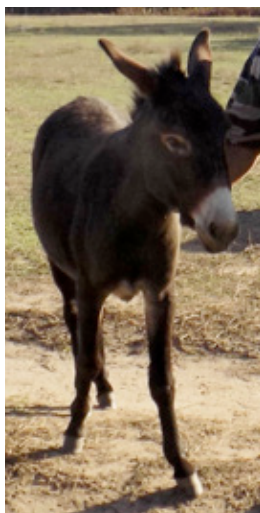




ÂNE CORSE :

## BIENTÔT LA 8<sup>e</sup> RACE RECONNUE EN FRANCE

**Ah ! Les petits ânes corses !  
Ils furent longtemps  
un symbole phare de l'île.  
Dans les boutiques, l'été,  
on en trouve encore :  
en carte postales,  
en peluche, sur des tasses  
ou des bibelots...  
Il est même des touristes  
qui espèrent en manger !  
En saucisson ...**



**S**ur les chemins, en revanche, ils sont moins nombreux. Il n'en reste plus que quelques milliers parmi lesquels très peu correspondent au standard de la race locale : le recensement, conduit par l'Association nationale de l'âne et du mulet corse avec le concours du Conseil du cheval en Corse n'a retrouvé qu'une centaine d'ânesses et 6 ou 7 baudets répondant aux critères. Sur eux repose la reconnaissance et la renaissance de la race de l'âne et du mulet corse. Le dossier sera déposé en octobre au ministère de l'Agriculture. On espère le voir aboutir avant la fin de l'année.

« L'homme a introduit l'âne en Corse environ 1200 ans avant notre ère, explique Dominique Sbraggia, président du Conseil du cheval en Corse. L'*Equus Asinus Africanus* était originaire d'Arabie où il a été domestiqué. De là, au fil des échanges, il se serait propagé à travers le pourtour du bassin méditerranéen par le biais des Égyptiens, des Phéniciens, des Grecs, des Libyens... » En Corse, cet animal au pied sûr, robuste et frugal s'est adapté à son cadre de vie. Auxiliaire essentiel de la vie rurale, il permettait de se déplacer d'un village à l'autre, d'atteindre les endroits les plus escarpés, il était capable de transporter de lourdes charges, de tirer l'araire. Bâtté, attelé, monté, il faisait partie du quotidien. « Son rôle était important aussi pour la production de mules et mulets, particulièrement bien adaptés, dans nos régions accidentées, pour les travaux agricoles, poursuit-il. Le Plan Terrier recensait quelques 5000 ânes dans les années 1770-1795. Il y en avait 6000 en 1830, 10 000 en 1906, 18.000 en 1925 et plus de 20 000 en 1932. C'est à cette époque-là que nos petits ânes ont effectivement croisé le chemin des charcuteries asines. » Les débuts de la mécanisation, la chute progressive d'une forme d'économie rurale traditionnelle les avait rendus moins indispensables. Regroupés sur les ports de Bastia ou d'Ajaccio, ils ont alors été expédiés vers Nice ou l'Italie pour être transformés – véritablement – en salaisons. C'est à se demander si le mythe du saucisson d'âne n'est pas une réminiscence de cette époque. « En 1972, il n'y avait plus que 3100 ânes en Corse. Leur nombre a continué de décroître depuis, il n'en reste guère plus qu'un ou deux milliers maintenant, mais ils sont peu à avoir conservé le phénotype de l'âne corse. »

Sans doute a-t-on un temps tenté – en Corse comme ailleurs – de faire évoluer le standard, d'obtenir des animaux plus grands, plus lourds... Le fait est que des introductions de reproducteurs ont souvent modifié les caractéristiques. Une première





### QUELLE EST L'ORIGINE DE LA CROIX QU'ON TROUVE SUR LE DOS DES ÂNES ?

Différentes légendes courent sur ce sujet. Ce que l'on nomme «croix de Saint-André» ou «croix de Palestine» est une marque associant une raie de mulot (une bande dorsale brun foncé à noire qui va de la nuque à la queue) associée à une raie scapulaire qui relie les deux épaules en passant par le garrot. Une légende raconte que c'est sur le dos d'un âne que Marie, mère de Jésus, a fui l'Égypte. Pour remercier sa monture, la Vierge l'aurait bénie, lui dessinant ainsi une croix sur le dos. Une autre légende raconte que Jésus, arrivé à Jérusalem pour les Rameaux sur le dos d'une ânesse, l'aurait bénie. Depuis, elle aurait conservé cette marque qui en fait un animal sacré dont le Diable ne peut prendre la forme et qu'il ne peut pas monter. ■

étude sur les populations d'équidés insulaires avait été menée par l'Inra de Corte dans les années 1980, mais ce n'est que bien plus tard que les travaux ont repris. En 2012, la race de cheval corse était officiellement reconnue. Dans la continuité d'associations précédentes (Isul'ânes, A Runcata, etc.) l'Association nationale de l'âne et du mulot corses que préside M. Eugène Tramini a été créée en 2015. Des financements ont été obtenus de l'Odarc et de France AgriMer, etc. Une vaste opération de recensement menée à travers toute l'île a permis d'étayer le dossier. «*Nous nous sommes rendus un peu partout afin de recenser les spécimens se rapprochant le plus possible de l'antique race locale, remarque Eugène Tramini. Ce n'est pas toujours facile, mais il faut être rigoureux si on veut que notre race reparte sur de bonnes bases. Maintenant, notre dossier est prêt, il va être déposé et nous espérons, en novembre peut-être, obtenir la reconnaissance officielle de notre race.*» L'âne corse sera alors la 8<sup>e</sup> race reconnue en France après le baudet du Poitou, l'âne de Provence, l'âne noir du Berry, ceux du Cotentin, de Normandie, des Pyrénées et du Bourbonnais.

«*J'ai rencontré les présidents de ces diverses associations de races, ajoute M. Sbraggia. L'âne corse se différencie de chacune d'entre elles, prouvant bien qu'il est le fruit d'une évolution particulière, qu'il s'est adapté à son milieu au fil des millénaires.*» Le standard retenu est celui d'un animal rustique, massif, robuste avec un pied très sûr et parfaitement adapté à la montagne. Sa robe est grise, du tourterelle au gris très foncé. Sur ses épaules, il porte une croix de Saint André qui se prolonge par une raie de mulot tout le long de son dos. Ses poils sont courts et sa queue touffue, les jambes sont marquées de zébrures. La taille de la femelle varie entre 116 et 125 cm, celle du mâle atteint au maximum 138 cm. Le ventre est de couleur blanche, la croupe est musclée et large, la tête volumineuse, le chanfrein rectiligne et large. Les yeux sont en amande et leur contour, de même que le museau, sont blancs. Les oreilles,

très rapprochées, sont plantées au sommet du crâne et peuvent aussi être légèrement zébrées. Le dos est creux ou droit. C'est un animal très intelligent, riche d'un bon sens naturel mais assez susceptible. Sont considérées comme des défauts les robes noires, blanches, alezanes ou crème. Cette race reconnue, il faudra la développer : «*Nous avons néanmoins veillé à la protéger. Il s'agit d'un animal spécifique, adapté à son terroir. Il ne pourra être reproduit qu'en Corse, ajoute M. Sbraggia. Quant aux mules, elles seront issues d'un croisement âne/cheval tous deux de race corse.*» Cependant, et on peut le comprendre, leur production viendra dans un second temps : il faut posséder un volume suffisant de géniteurs avant d'envisager la naissance de produits de croisement stériles. Quant à l'avenir de la race asine insulaire, elle semble déjà avoir trouvé un intérêt économique : une production de lait d'ânesse destinée à la fabrication de cosmétiques existe déjà, notamment auprès d'Olivier Fondacci, vice-président de l'association. Puis, dans le cadre d'activités respectueuses de l'environnement, les ânes et les mules ont leur place : dans l'agriculture bio (vignes, récoltes, etc.), le tourisme (accompagnement des randonneurs, ballades...) ou pour l'entretien des espaces naturels et des plages. «*C'est le choix qu'a fait M. Federicci, le maire de Venzolasca, conclut Eugène Tramini. Le littoral de la commune est soumis à une très forte érosion et situé dans une zone protégée. L'emploi de machines est impossible. En revanche, on peut ramasser les déchets abandonnés par les baigneurs, – et ils sont bien nombreux : canettes, papiers, mégots de cigarettes, bouteilles en verre, et pire, bouteilles de verre cassées dont les tessons sont dangereux... – puis les transporter à dos d'âne ou de mulot jusqu'aux conteneurs. La présence des ânes sur la plage rencontre un grand succès. Ils sont très doux. Adultes et enfants viennent les caresser, faire des photos ce qui donne de notre race locale une image extrêmement sympathique.*» Et finira peut-être par faire oublier l'idée d'en faire du saucisson. ■ **Claire GIUDICI**





PROMOTION TOURISTIQUE

## LA BALAGNE, UNE ET INDIVISIBLE?

L'Office de tourisme de Calvi et celui de L'Île-Rousse ont entièrement repensé leur stratégie de communication en faisant le choix de se regrouper sous une signature commune: La Balagne. Selon Anne-Marie Piazzoli, directrice de l'Office de tourisme Calvi-Balagne, ce choix doit permettre de «mettre en valeur la grande diversité offerte par la région et de toucher des publics plus larges en quête de découverte. La communication est dorénavant axée sur le type d'expériences recherché tout en s'adaptant intelligemment aux différentes saisons touristiques». Le nouveau portail internet commun à toute la région\*, dont la réalisation a été confiée à l'agence de communication numérique parisienne La Jungle, a été construit comme une centrale de réservation qui, explique l'agence, se veut «à la pointe de ce qui se fait aujourd'hui en e-tourisme» en vue «d'informer et d'aiguiller rapidement le public en fonction du type d'expériences qu'il recherche et préparer efficacement son voyage en amont». Le site propose également de réserver directement en ligne non seulement son séjour mais aussi toutes ses activités, auprès de quelques 800 acteurs du tourisme de la micro-région. Il devrait être complété par la mise en service prochaine d'une application mobile, conçue, non pas comme un double du site, mais comme sa prolongation logique adaptée cette fois au touriste en séjour. Pour Jean-Michel De Marco, directeur de l'Office de tourisme de L'Île-Rousse, «tout l'intérêt de l'application consistera à délivrer des informations géolocalisées et ciblées en fonction des centres d'intérêts de chacun: ici et maintenant! Et nous restons plus que jamais disponibles par téléphone ou sur place, avec toutes nos équipes. Nous pensons le digital au service de l'humain, jamais l'inverse.» Le portail a été financé par l'Agence du tourisme de la Corse [60%] et par les deux offices de tourisme [40%]. ■

\* [balagne-corsica.com](http://balagne-corsica.com)

ÉNERGIE

## CAPOT DE DÉPART

Après *Quatre mariages et un enterrement*, *Une démission et un enterrement*. À la veille d'annoncer qu'il quittait ses fonctions à la tête du Ministère de la Transition écologique et solidaire, Nicolas Hulot a semble-t-il sonné le glas pour le projet de réalisation «d'une infrastructure d'alimentation en gaz naturel de la Corse permettant d'alimenter les moyens de production thermique d'électricité de la région». Une solution transitoire demandée par l'Assemblée de Corse, en attendant l'indépendance énergétique de la Corse prévue [ou en tout cas espérée] pour 2050, et validée en juin 2016 par la ministre précédente, Ségolène Royal. Étaient notamment prévues, d'ici 2023 et la mise en service de la nouvelle centrale thermique du Vazzio, la construction d'un gazoduc entre Lucciana et Ajaccio et celle d'une barge à gaz au large de Bastia. Dans un courrier daté du 27 août et adressé au président du Conseil exécutif de Corse, Gilles Simeoni, le futur démissionnaire remettait en cause sa faisabilité, en invoquant de probables «difficultés foncières». Il soulevait aussi l'argument d'un investissement trop élevé (900 M€) d'autant, soulignait-il, que les candidats encore en lice pour la réalisation du projet «s'interrogent également sur le risque de sous-utilisation de l'infrastructure» car son «niveau réel d'utilisation [...] dépendra de la consommation d'électricité de la Corse, par nature incertaine». De plus, ajoutait-il, dans l'optique d'une autonomie énergétique de l'île, cette question se trouvait «aggravée par la nécessité probable d'amortir l'investissement en 25 ans» au lieu des 50 habituellement prévus. Nicolas Hulot suggérait de réaliser tout de même une barge au large d'Ajaccio pour alimenter le Vazzio et, quoi qu'il en soit, de chercher au plus tôt un plan B. ■

1

Les chiffres de la semaine

M€ investi pour l'eau en Corse par l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse lors du 2<sup>e</sup> trimestre 2018, pour 16 opérations destinées à lutter contre les pollutions, économiser l'eau potable et restaurer les milieux aquatiques. Plus de 70% des aides vont à la mise à niveau des infrastructures d'alimentation en eau potable et 22% vont à l'assainissement des collectivités

27 127

Les chiffres de la semaine

saire annuel de départ moyen, en 2015, d'un professeur dans un lycée public en France. Soit près de 3 fois moins que ce que perçoit un enseignant luxembourgeois (68 304 €/an); 1017 €/an de moins que le salaire d'un enseignant portugais (28 144 €) et 9045 €/an de moins qu'un homologue espagnol (36 172 €).

48 601

Les chiffres de la semaine

élèves dont 25 788 dans le premier degré et 22 273 dans le second degré ont fait leur rentrée des classes dans l'Académie de Corse, entre le 5 et le 6 septembre. L'effectifs des personnels de l'académie pour l'année scolaire 2018-2019 est de 4503 dont 3695 enseignants des premier et second degrés, dans le public et le privé.

## WORLD WATER CHALLENGE

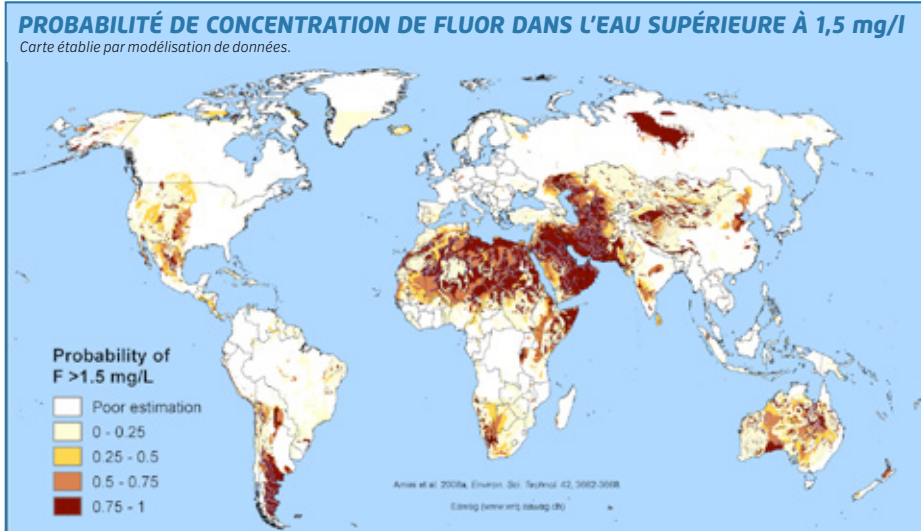
# UN PROJET SARDE SÉLECTIONNÉ

**Les 13 et 14 septembre**, la ville de Daegu, en Corée du Sud, accueille la finale et la remise des prix du quatrième World water challenge (WWC), concours international en vue de l'émergence de solutions sur divers problèmes ou enjeux relatifs à l'eau : gestion responsable et durable, sécheresse, contamination, potabilité, etc. Dans un premier temps, entre le 23 avril et le 1<sup>er</sup> juin, il a été procédé à une sélection des six défis à relever pour cette édition 2018. L'un d'eux porte sur l'excès de fluor dans les eaux souterraines ou les eaux de surface, mis en exergue par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Une concentration élevée de fluor expose en effet des populations à des affections aux effets parfois invalidants telles que la fluorose osseuse. Elle a également un impact négatif sur l'environnement, perturbant voire bloquant la croissance de certaines espèces, animales ou végétales et compromettant des écosystèmes entiers. Le constat posé à l'occasion de ce WWC est qu'actuellement 35 pays ou régions du monde, représentant quelque 200 millions de personnes affectées, sont concernés par ce problème. Alors qu'on estime que dès 0,8 mg/l, le risque de fluorose débute et devient fort au-dessus de 1,5 mg/l, des taux de fluor dépassant les 2,800 mg/l ont ainsi été fréquemment retrouvés, notamment en Australie, Éthiopie, Kenya, Chine, Inde... Si des solutions existent, elles peuvent en revanche s'avérer coûteuses ou difficiles à mettre en œuvre.

Dans un second temps, entre la mi-juin et la fin juillet, des chercheurs ont soumis des propositions en vue de résoudre l'un des six problèmes identifiés pour ce WWC 2018. Après évaluation, sept ont finalement été retenues, dont celle, relative au fluor, portée par une équipe pluridisciplinaire réunie autour d'Alfredo Idini, géologue doctorant au Département des sciences chimiques et géologiques de l'Université de Cagliari, également partie prenante du projet de recherche Flowered qui, financé dans le cadre du programme européen Horizon 2020, travaille à l'amélioration des ressources hydriques dans la Vallée du Rift. ■

Sources :

Rapport OMS 2006, Università degli studi di Cagliari, Sardinia Post



## Proscrire les touristes «barbares» ?

Refuser à certains vacanciers l'accès aux plages sardes voire à toute l'île, sur le modèle de l'interdiction de stade, le Daspo\*, mesure prise à l'encontre de certains supporters, prévue par la loi italienne depuis 1989 afin de lutter contre la violence dans les stades ? C'est en tout cas la suggestion émise par le WWF Sardegna suite au constat d'une montée en puissance des comportements «barbares et prédateurs» de certains touristes. Outre les très connus vols de sable ou de galets, deux faits ont récemment ému l'opinion sarde : le massacre pur et simple d'une raie grise sur la plage de Cala Cipolla, à Chia, sur la côte sud-occidentale sarde, en pleine aire marine protégée ; et le «prélèvement» sans vergogne de nappes Pinna nobilis, protégées par deux directives européennes, cette fois dans l'aire marine protégée de Villasimius. Dans ces deux cas, le WWF Sardegna, qui se constituera partie civile dans les procès éventuellement engagés, a réclamé des sanctions financières maximales et que soit étudiée la faisabilité d'un «Daspo environnemental». ■

\*Divieto di accedere alle manifestazioni sportive

## Le revenu stagne

Le quotidien *Il Sole 24 Ore* a examiné les déclarations de revenu 2017 des contribuables italiens et les a comparées à celles de la période 2006-2008, juste avant la crise économique. Il ressort de cette enquête que sur 108 chef-lieux, seuls 17 ont vu le revenu moyen de leur population augmenter. C'est le cas par exemple à Trieste où, avec une moyenne de 23118€, la hausse est de 2,15% ou encore de Turin et Vérone où, avec respectivement 25015€ et 25184€, les revenus ont progressé de 1,24% et 1,13%. La Sardaigne, pour sa part, affiche partout des évolutions négatives par rapport aux années 2006-2008 : - 4,85% à Sassari ; - 2,37% à Oristano ; - 3,14% à Nuoro pour un revenu moyen déclaré de 21711€. Les baisses de revenu les plus sévères sont celles enregistrées dans les régions du sud de la Botte [-9,39% en Molise, - 7,97 en Calabre] et en Sicile [-7,09%]. ■

## La Malvoisie sous les projecteurs

Les 7 et 8 septembre, la ville d'Alghero et la région viticole de Bosa accueillent le VI<sup>e</sup> Symposium international sur les cépages Malvoisie dans le bassin méditerranéen. Entre échanges scientifiques et visites de vignobles, il réunit chercheurs, experts et producteurs des différentes aires de culture des Malvoisies. La Malvoisie en Sardaigne représentait en 2016 près de 280 ha, dont 132 sur le territoire de Bosa et environ 106 dans la province de Cagliari, à l'origine de deux AOC aux caractéristiques organoleptiques très distinctes : Malvasia di Bosa et Malvasia di Cagliari. ■

Sources : Sardinia Post, La Nuova Sardegna, ANSA, linkoristano



# ISULAPRO

Centre d'appels | Secrétariat | Recouvrement



Hôteliers, professionnels de la santé, Artisan et PME

Tél. : 06 01 03 36 90  
contact@isulapro.com

**OSEZ LA QUALITÉ !**  
ISULAPRO, au service de l'excellence

Avenue Paul Giacobbi,  
Résidence Plein Sud - 20600 Bastia  
[www.isulapro.com](http://www.isulapro.com)

POUR FACILITER LA RENCONTRE DE NOS FIDÈLES LECTEURS  
AVEC LES ANNONCEURS INSULAIRES,  
ICN A CONFIE LA RÉGIE DE SA PUBLICITÉ COMMERCIALE À CORSE REGIPUB  
ET VOUS REMERCIE PAR AVANCE POUR L'ACCUEIL QUE VOUS RÉSERVEREZ  
À STÉPHANE BRUNEL ET SON EQUIPE...

**CORSE REGIPUB SAS**  
**M. STÉPHANE BRUNEL**  
**TÉL. 0612 03 52 77**  
**mail: brunel.stephane@yahoo.fr**



## TOUS LES PRODUITS FRAIS & SURGELÉS DE LA MER

Pêche locale - Coquillages - Crustacés

DEPUIS 1994, UNE ÉQUIPE AGUERRIE  
AUX MÉTIERS DE BOUCHE À VOTRE SERVICE



Du plaisir de déguster des produits simples, beaux et de qualité et du désir de partager ce moment de bonheur est née notre gamme «PRESTIGE».

Nous avons sélectionné pour vous des produits uniques élaborés par des artisans au savoir-faire incontestable.  
Caviars, saumons fumés, truffes, épicerie fine...

Découvrez également  
nos gammes  
"Corse" & "Sélection"



idealfrais-corse@wanadoo.fr - Fax : 04 95 10 04 33  
Immeuble Pozzo di Borgo  
Entrée A Chemin de Loreto - 20090 - AJACCIO

Livraisons sur toute la Corse

Tél. 06 84 54 20 98 - 04 95 10 04 44





N° 01

## AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

- **Forme** : Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
- **Dénomination** : **SAS " REVEUSE "**
- **Siège** : Lieu dit Revinco – Carré Saint Jean – Bâtiment C – 20290 BORGO
- **Objet** : Vente de prêt à porter féminin, la création et la vente de bijoux
- **Durée** : 99 années
- **Capital** : 500 Euros
- **Président** : Madame Maeva LUCCIARDI demeurant Cité les Oliviers – 14 Impasse E Mure – 20200 VILLE DI PIETRABUGNO
- **Immatriculation** : RCS BASTIA

Pour Avis

N° 02

## AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte S.S.P. le 31/08/2018 à Brando, a été constitué une société comme suit :

- Dénomination** : **Tolomarc**
- Forme** : SASU
- Capital** : 100 euros
- Siège social** : Villa Santa Lucia, Route de Mausoléo, 20222 Brando
- Objet** : en France et en tous autres pays :- toute activité de location meublée ou de parahôtellerie, notamment en Corse - l'acquisition, la souscription, la détention, la gestion et la cession, sous toute forme, de toutes parts sociales et de toutes valeurs mobilières dans toutes sociétés ou entités juridiques, créées ou à créer, françaises ou étrangères
- Durée** : 99 ans
- Président** : Monsieur Benjamin Rousseau-Calisti, Président.
- Immatriculation** : Greffe du Tribunal de Commerce de Bastia

Pour avis

N° 03

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 01/09/2018 il a été constitué une société

**Dénomination sociale** : **SCIENCES ÉDUCATION NATURE SANTÉ FORMATION**

**Siège social** : Rue du Colonel Fieschi, 20130 Cargèse

**Forme** : SAS

**Siège** : SENS Formation

**Capital** : 500 Euros

**Objet social** : Formation professionnelle continue et initiale et enseignement, auprès de particuliers ou d'entreprises, ainsi que par Internet.

**Président** : Monsieur Arnaud GEA demeurant : 610 chemin du Pétraréo, 06140 Tourrettes sur Loup élu pour une durée indéterminée

**Admission aux assemblées et exercice du droit de vote** : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

**Clauses d'agrément** : Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du Président de la société.

**Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Ajaccio.

N° 04



## CABINET CARCREFF

Société d'avocats

19 A, rue de Chatillon - CS 26535  
35065 RENNES CEDEX

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte en date du 7 août 2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

- Dénomination sociale** : **JBT**
- Forme sociale** : société civile
- Siège social** : BIGUGLIA [20620], Route de la Marana E Rundinelle
- Objet social** : la prise de participation ou d'intérêt dans toutes sociétés ; la gestion, l'administration et la cession de ces participations ; l'acquisition, la propriété, l'administration, la gestion et l'exploitation, par bail, location ou autrement, de tous biens ou droits immobiliers ; l'emprunt de toutes sommes nécessaires à la réalisation de l'objet ci-dessus avec ou sans garantie ; la constitution de toute sureté sur les actifs sociaux ; la fourniture, à titre accessoire, de garanties à ses associés ; l'acquisition et la gestion de toutes valeurs mobilières et autres instruments financiers pour son compte propre, l'investissement dans tous produits bancaires, d'épargne ou de placement, et notamment dans des contrats de capitalisation ou des titres de créance ;
- Durée de la Société** : 99 ans
- Capital social** : 3.065.500 €
- Gérance** : Mme Johanna SOLINAS épouse GIACOBBI, demeurant à BIGUGLIA [20620], Route de la Marana E Rundinelle.
- Transmission des parts** : agrément de la gérance.
- RCS BASTIA**

La Gérance

N° 05



## CABINET CARCREFF

Société d'avocats

19 A, rue de Chatillon - CS 26535  
35065 RENNES CEDEX

## AVIS DE CONSTITUTION

- Aux termes d'un acte en date du 7 août 2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
- Dénomination sociale** : **GHA**
- Forme sociale** : société civile
- Siège social** : BIGUGLIA [20620], Route de la Marana E Rundinelle
- Objet social** : la prise de participation ou d'intérêt dans toutes sociétés ; la gestion, l'administration et la cession de ces participations ; l'acquisition, la propriété, l'administration, la gestion et l'exploitation, par bail, location ou autrement, de tous biens ou droits immobiliers ; l'emprunt de toutes sommes nécessaires à la réalisation de l'objet ci-dessus avec ou sans garantie ; la constitution de toute sureté sur les actifs sociaux ; la fourniture, à titre accessoire, de garanties à ses associés ; l'acquisition et la gestion de toutes valeurs mobilières et autres instruments financiers pour son compte propre, l'investissement dans tous produits bancaires, d'épargne ou de placement, et notamment dans des contrats de capitalisation ou des titres de créance ;
- Durée de la Société** : 99 ans
- Capital social** : 3.065.500 €
- Gérance** : Mme Graziella SOLINAS, demeurant à BIGUGLIA [20620], Route de la Marana E Rundinelle,
- Transmission des parts** : agrément de la gérance.
- RCS BASTIA**

La Gérance

N° 06



## Etude de Maîtres Antoine GRIMALDI Jean-Yves GRIMALDI

Notaires associés à BASTIA  
(Haute-Corse),

2 rue Chanoine Colombani.

## Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Jean-Yves GRIMALDI, Notaire associé de la Société Civile Professionnelle "Antoine GRIMALDI et Jean-Yves GRIMALDI titulaire d'un Office Notarial à BASTIA (Haute-Corse), 2, rue Chanoine Colombani, le 27 août 2018 a été constituée une société civile ayant les caractéristiques suivantes :

- La société a pour objet** : - L'acquisition, la propriété, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement, la gestion, la mise en valeur de tous biens immobiliers. Et plus généralement la propriété et la gestion de tous immeubles ou droits immobiliers. - L'emprunt de tous les fonds nécessaires à cet objet et la mise en place de toutes suretés réelles ou autres garanties nécessaires. - Exceptionnellement l'aliénation des immeubles devenus inutilitaires à la société, notamment au moyen de vente, échange ou apport en société.
- La société est dénommée** : **LA BAYARDINE**
- Le siège social est fixé à** : BASTIA [20200], 9 avenue Paul Giacobbi.
- La société est constituée pour une durée** de 99 années, à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.
- Le capital social** est fixé à la somme de : DEUX MILLE EUROS [2.000,00 EUR] , divisé en 100 parts de VINGT EUROS [20,00 euros] chacune, numérotées de 1 à 100.
- Les apports en numéraire** : 2000 euros.
- Le gérant** est Monsieur Franck DUCLOU, demeurant à BASTIA [20600], 9 Avenue Paul GIACOBBI.
- Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
- La société sera immatriculée** au registre du commerce et des sociétés de BASTIA

Pour avis, Le notaire

N° 07

## AVIS DE CONSTITUTION

- Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BRANDO du 09/08/2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
- Forme** : Société par actions simplifiée
- Dénomination** : **BARTOLETTI - CONSTANT**
- Siège** : Hameau de Mausoléo 20222 BRANDO
- Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
- Capital** : 1.000 Euros
- Objet** : Acquisition de terrains et aménagements en vue de la revente par lots
- Exercice du droit de vote** : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au deuxième jour ouvré avant la décision collective.
- Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
- Liste des membres de l'organe collégial de direction nommés** :
- Président** : - Monsieur Joseph Michel CONSTANT, demeurant Marina 20233 PIETRACORBARA,
- Directeur Général** : - Monsieur Jean-François BARTOLETTI, demeurant Hameau de Mausoléo 20222 BRANDO,
- La Société sera immatriculée** au Registre du commerce et des sociétés de Bastia.

Pour avis, Le Président

N° 08

## PER ELLI

Société Civile Immobilière

Capital : 1 000 Euros

Siège social : BASTELICACCIA

(CORSE DU SUD)

Lieu-dit A COLOMBINA

## CONSTITUTION DE SOCIETE

Suivant acte s.s.p. en date à AJACCIO du 3 septembre 2018, il a été constitué une Société Civile Immobilière dont les caractéristiques sont les suivantes :

- **FORME** : Société Civile Immobilière
  - **DENOMINATION** : **PER ELLI**
  - **SIEGE SOCIAL** : BASTELICACCIA 20129 [Corse-du-Sud] – Lieu-dit A Colombina
  - **OBJET** : La Société a pour objet l'acquisition de la propriété ainsi que l'administration de tout bien dont elle deviendra propriétaire, la gestion par bail ou autrement
  - **DUREE** : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés
  - **TRANSMISSION DE PARTS** : Les transmissions de parts sont soumises à l'agrément prévu à l'article 11 des statuts
  - **CAPITAL** : 1 000 Euros divisé en 100 parts de 10 Euros chacune
  - **APPORTS** : Exclusivement en numéraire
  - **GERANCE** : Est nommé Gérant de la Société sans limitation de durée :
    - Monsieur Mathieu NORMANDIN, demeurant à AJACCIO [20090] – [Corse-du-Sud], Avenue Nonce Benielli – Bât B1 – PIETRALBA.
- La Société sera immatriculée auprès du Greffe du Tribunal de Commerce d'AJACCIO.

Pour Avis, La Gérance

N° 09

## TRIPLES

Société à responsabilité limitée

au capital de 1 500 euros

Siège social : Casette

2013 PRUNO

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à VESCOVATO du 28 août 2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

- Forme sociale** : Société à responsabilité limitée
- Dénomination sociale** : **TRIPLES**
- Siège social** : Casette 2013 PRUNO
- Objet social** : Exploitation de maison d'hôte
- Durée de la Société** : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
- Capital social** : 1 500 euros
- Gérance** : Alexandre BRUN demeurant Casette 2013 PRUNO.
- Immatriculation** de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BASTIA

Pour avis, La Gérance

N° 10

## AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP du 04/08/2018, il a été constitué une SARL dénommée **PERFADOM CORSE**.

**Siège social**: 13, lotissement arbucetta immeuble imhotep 20620 Biguglia.

**Capital**: 10.000 euros.

**Objet**: fourniture de matériel médical et paramédical pour le retour à domicile de patients.

**Gérance**: Mme christine VALERY, villa les cèdres, village de cardo 20200 Bastia ; Mme Géraldine TIMSI, route de saint florent résidence miramar 20600 Bastia

**Durée**: 99 ans.

**Immatriculation** au RCS de BASTIA.



## CREATION DE SOCIETE

N° 11



### Cabinet d'Avocat Sébastien SEBASTIANI

35, Boulevard Paoli  
20200 BASTIA  
TEL : 04.95.58.19.20  
FAX : 04.95.31.82.38

## AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

- **FORME** : Société Civile
- **DENOMINATION** : **F.C INVEST**
- **SIEGE SOCIAL** : Prunelli Di Fiumorbo Morta 20243 Prunelli Di Fiumorbo
- **OBJET** : La prise d'intérêt sous quelque forme que ce soit et notamment par souscription ou rachat de toutes valeurs mobilières, actions, obligations, parts ou titres cotés ou non cotés dans toutes sociétés ou entreprises constituées ou à constituer sous quelque forme que ce soit, industrielle, commerciales, financières, agricoles, immobilières ou autres, ainsi que l'animation de celles-ci à travers la participation active à la conduite de la politique du groupe.
- Toute mission de direction générale opérationnelle et technique, la mise à disposition de tout service de gestion transversal, assistance technique, financière, comptable, commerciale, juridique ou autres.
- La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.
- L'animation d'un groupe de sociétés. Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.
- L'acquisition, la gestion, la cession de tous biens immobiliers.
- **DUREE** : 99 années
- **CAPITAL** : 2 147 000 euros
- **GERANCE** : Madame Sonia VINCENTI demeurant Morta 20243 PRUNELLI DI FIUMORBU
- **CESSION DE PARTS** : soumise à l'agrément de la majorité des associés
- **IMMATRICULATION** : au RCS de BASTIA.

Pour avis

N° 12

## AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination** : **SAVEURS VIETNAM**  
**Capital** : 1500 euros  
**Siège** : 2 Chemin Acqualonga, 20167 Mezzavia  
**Objet** : Restauration rapide, traiteur, préparation et/ou vente de plats à emporter et de produits alimentaires, plus généralement, commerce de produits alimentaires.  
**Durée** : 99 ans  
**Président** : M. NGUYEN Antoine 2 Chemin Acqualonga 20167 Mezzavia La cession des actions de l'associé unique est libre. Chaque action donne droit à une voix. **RCS** : Ajaccio.

N° 13

## AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 29/08/2018 il a été constitué une SCI **dénommée** :

**COMTE BACCIOCHI**

**Siège social** : 13 Résidence Jardins de Santa Lina Route des Sanguinaires 20000 AJACCIO  
**Capital** : 1.000 €

**Objet** : L'acquisition, la conservation, et la mise en valeur de tout immeuble susceptible d'être exploité dans le cadre de la conclusion d'un bail, l'acquisition, la conservation et la mise en valeur de tout terrain sur lequel sera édifié un immeuble susceptible d'être exploité dans le cadre de la conclusion d'un bail, la détention de tout immeuble ou participation sous quelque forme que ce soit dans une entreprise française ou étrangère, la mise à disposition à titre gratuit ou onéreux de biens et droits immobiliers appartenant à la Société à l'un quelconque de ses associés, toute opération directement ou indirectement rattachée à l'objet social, en facilitant la réalisation et n'affectant le caractère civil de la Société.

**Gérant** : M. NOBLE Patrick 13 Résidence Jardins de Santa Lina Route des Sanguinaires 20000 AJACCIO

**Cession des parts sociales** : Mode de cession avec agrément : Tout projet de cession, indifféremment en faveur d'un associé, d'un ascendant, descendant ou conjoint d'un associé, ou de tout autre tiers étranger à la Société est soumis à l'agrément de la collectivité des associés

**Durée** : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS d'AJACCIO.

N° 14

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à BORGIO en date du 8 juin 2018, il a été constitué une société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :

**DENOMINATION** : **CINTU IMMOBILIER**  
**SIEGE SOCIAL** : Résidence Casa Luna, BORGIO [20290]

**OBJET** : - la transaction immobilière, la gestion locative, le conseil en gestion de patrimoine, en investissements et en fiscalités.

**DUREE** : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

**CAPITAL** : 1 000 euros

**ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE** : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription des titres au nom de l'associé, au jour de l'assemblée, dans les comptes de titres tenus par la société.

Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

**AGREMENT** : L'agrément pour toute cession d'actions par un associé est donné par les associés.

**PRESIDENT** :  
 - MARIANNE ORLANDUCCI-GARBANI, demeurant Route de Suerta Lieu-dit Cutone, BASTIA (Corse),  
 DIRECTEUR GENERAL :  
 - ADELIN KORBA, demeurant Villa Joseph Lieu-dit Casette, FURIANI (Corse),

**IMMATRICULATION** : Au registre du commerce et des sociétés de BASTIA.

Pour avis,  
le président



**DEPOSEZ**

**vos annonces à :**

**al-informateurcorse@orange.fr**

## FIN LOCATION GERANCE

N° 15

## FIN LOCATION GERANCE

Le contrat de location-gérance qui avait été consenti par acte sous seing privé en date du 26 septembre 2012 renouvelable par tacite reconduction entre la **SARL E PICCE**, RCS Bastia 498 791 763 ayant son siège social 8 place fontaine neuve, 20200 BASTIA représentée par son gérant Richard MENDEZ, le loueur, et la **SARL DELI**, RCS Bastia, 789 044 476, ayant son siège social 8 place fontaine neuve, 20200 BASTIA, représentée par son gérant, Nathalie Chessa, locataire gérant, portant sur le fonds de commerce de restauration à l'enseigne le cartel exploité 8 place fontaine neuve, 20200 BASTIA, est venu à expiration le 2 mai 2018

Pour insertion unique.

## MODIFICATIONS STATUTAIRES

N° 16

## AVIS DE MODIFICATION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 30 Juin 2018, l'assemblée générale ordinaire de la **SAS « SOCIETE ENTRETIEN ET TRAVAUX »**, au capital de 15 000€ dont le siège social est situé Z.I de Baléone, 33 Lotissement PANCHETTA, 20167 SARROLA CARCOPINO, immatriculée au RCS d'AJaccio sous le numéro 438 839 318, a pris la décision de procéder à la nomination de la **SARL « AUDIT & CONSEIL BALAGNE »** au capital de 2000€ dont le siège social est situé villa l'Aiglon, avenue Santa Maria, 20260 CALVI, immatriculée au RCS de Bastia sous le numéro 794 111 302, représentée par M. PINELLI François Michel, en qualité de commissaire aux comptes titulaire pour une période de 6 exercices se terminant lors de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023.

L'assemblée générale ordinaire décide de nommer en qualité de commissaire aux comptes suppléant, pour une période de 6 exercices se terminant lors de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023, Mme CASANOVA Marie-Josée dont le siège est situé 4 boulevard Masseria 20000 AJACCIO, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'AJaccio sous le numéro Siren 380 110 072.

Pour avis, Le gérant

N° 17

## PHARMA-6

**GIE au capital de 5 000 euros**  
**Siège social** : 12 Boulevard Albert 1er  
 20000 AJACCIO  
**RCS AJACCIO 521 875 310**

Aux termes d'une décision en date du 01/01/2018, l'AGE des membres prends acte de la démission :

- de Mme Marie Françoise GUISTINIANI (épouse COQUARD), de ses fonctions de contrôleur de gestion et décide de nommer à compter de ce jour : Mme Marie Anne PINELLI (épouse PARAVISINI).  
 - Mme Marie-Catherine BUIOLI (épouse GUIDICELLI) de ses fonctions d'administrateur et décide de nommer à compter de ce jour, M. Jean-Michel AUDRIN. Les fonctions de M. François SORBA sont maintenues.

Pour avis, La Gérance

## TRANSFERT SIEGE SOCIAL

N° 18



### Maître Patrick LAPIERRE Maître Patricia PARIENTE

Avocats au Barreau de Nice  
 37 Bd Victor Hugo - 06000 NICE

Aux termes de décisions du 01/09/2018, la collectivité des associés de la société : LUGO DI LIBERTA, Sci au capital: 1000 €, siège social: Lieudit Quarceda Chemin Départemental 340 [20250] SAINT PIERRE DE VENACO, RCS BASTIA D 490 054 103, constituée pour une durée de 99 ans à compter du 11/05/2006, ayant pour objet : acquisition, administration, construction et gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, et notamment d'un immeuble sis COTTI CAVIARI [Corse du Sud] Lieudit CALA DI GIGLIO comprenant une parcelle de terre cadastrée AN79 Section D 816 d'une superficie de 2.880 m² sur laquelle est édifée une maison d'une superficie de 70 m², Cogérants : M. LAPIERRE Patrick et Mme SALVADORI épouse LAPIERRE Michèle demeurant tous deux 39 Bd Victor Hugo 06000 Nice, a décidé de transférer le siège social à : 65, Cours Napoléon 20000 AJACCIO, à compter du 01/09/2018, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts. Formalités au RCS d'AJACCIO désormais compétent à son égard.

La Gérance

N° 19

## A PERLA CORSA

**SAS au capital de 2 000€**  
**Siège social** : Villa Martine  
 Quartier Colombani - 20200 Bastia

Aux termes d'une délibération en date du 12/07/2018, l'AGE a décidé le **transfert du siège social** à : Résidence Caselle, Bât A, étage 4, Route de Figarella, 20200 Santa Maria di Lota.  
 Modification sera faite au Greffe du Tribunal de Commerce de Bastia.

N° 20

## TRANSFERT SIEGE SOCIAL

**SASU CHEZ MARC SASU** au capital de 200,00 Euros "Aya Piana", 20167 ALATA 834133506 R.C.S. Ajaccio Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 24/08/2018 il a été décidé de transférer le siège social de la société au Résidence Capriona, 20140 SERRA DI FERRO à compter du 24/08/2018. Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés d'AJaccio.

N° 21

## CASH2A

**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 15 000 euros**  
**Siège social** : Lieu-dit Meletto,  
 RN 194 - 20167 MEZZAVIA  
**803 251 370 RCS AJACCIO**

Aux termes d'une décision en date du 1er août 2018, le Président de la société par actions simplifiée CASH2A, usant des pouvoirs conférés par les statuts, a décidé de transférer le siège social du Lieu-dit Meletto, RN 194., 20167 MEZZAVIA au lieu-dit Miletto, Route de Mezzavia - 20090 AJACCIO, à compter du même jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis, Le Président



## AVIS DE CESSION

N° 22



**Henri PINNA**  
**Joseph MELGRANI**  
**Paul CUTTOLI**  
**Louis-Valéry VERGEOT**

- Notaires associés -

6, Bd Sylvestre Marcaggi

20000 AJACCIO

TEL. : 04.95.51.75.75

FAX. : 04.95.51.15.55

Suivant acte reçu par Me Paul CUTTOLI, Notaire associé à AJACCIO le 28 août 2018, enregistré au service de la publicité foncière et de l'enregistrement d'AJACCIO le 30/08/2018 sous les références 2018 N 00362.

La Société dénommée **A PIZZA ITALIANA**, Société à responsabilité limitée au capital de 8000 €, dont le siège est à AJACCIO [20090], résidence U Piopu Route d'Alata, identifiée au SIREN sous le numéro 439799925 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'AJACCIO ;

**A cédé à :** La Société dénommée **LA FABRIK**, Société à responsabilité limitée au capital de 4000 €, dont le siège est à AJACCIO [20000], 39 rue Colonel Colonna d'Ornano, identifiée au SIREN sous le numéro 838435154 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'AJACCIO ;

Un fonds de commerce de restauration, pizzeria, plats à emporter, vente de glaces, salon de thé, organisation de banquets, fabrication achat vente de produits alimentaires, sis à AJACCIO [20090], Résidence U Piopu, route d'Alata, lui appartenant, connu sous le nom commercial A PIZZA ITALIANA et pour lequel le cédant est immatriculé au registre du commerce et des sociétés d'AJACCIO sous le numéro 439 799 925, identifié au Répertoire des Métiers, Chambre de Métiers et de l'Artisanat Corse du Sud, sous le numéro 439 799 925 RM 2A (n° de gestion 0029501201) et identifié à l'institut national de la statistique et des études économiques sous le numéro SIRET 439 799 925 00011.

Ensemble les éléments corporels et incorporels composant ledit fonds, à l'exclusion de toute marchandise ou matière première ;

**Moyennant le prix de 150 000,00 Euros**, s'appliquant aux éléments incorporels pour 128 500,00 Euros et au matériel pour 21 500,00 Euros.

Propriété - jouissance : le 28 août 2018  
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, en l'étude de Maître Paul CUTTOLI, notaire à AJACCIO, 6 Boulevard Sylvestre Marcaggi, où domicile a été élu.

Pour unique insertion, Maître Paul CUTTOLI

## MODIFICATION CAPITAL SOCIAL

N° 23

"**VESCODIS**" Société par Actions Simplifiée Au capital de 8.000 Euros Siège social : VESCOVATO [20] Lieudit "PETRACOLO", Carrefour Colombo R.C.S. BASTIA B.482.855.764. L'AGE du 27/07/2018 a décidé de réduire le capital social à la somme de 7.000 € par voie d'annulation d'actions appartenant à un Associé et donc par diminution du nombre d'actions existantes. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés corrélativement.

N° 24

## SARL D'EXPLOITATION BARTOLI BURON

Société à responsabilité limitée  
au capital de 45 734,71 euros  
Siège social : 21 Boulevard PAOLI  
20200 BASTIA  
331 745 471 RCS BASTIA

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 20 août 2018, enregistrée à BASTIA, le 03/09/2018, Dossier 2018 n° 26416, Référence 2018, A 01246. :  
Le capital a été réduit de 36734,71 euros pour être ramené à 9000,00 euros.  
L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.

• **Ancienne mention**

**Capital :** 45 734,71 euros

• **Nouvelle mention**

**Capital :** 9000,00 euros

Mention sera faite au RCS : BASTIA.

Pour avis

N° 25

## GFA DE PIERRE ET HENRI ORENGA DE GAFFORY

S.C au capital de 360.000 €  
porté à 2.000.000 €

Siège social : Lieu dit "Morta Majo"  
20253 PATRIMONIO  
342 828 548 RCS BASTIA

L'AGE réunie en date du 28/08/2018 à 16 h a décidé d'augmenter le capital social de 1.640.000 € par l'incorporation directe de réserves au capital.  
En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié.

**Ancienne mention :**

Le capital social est fixé à trois cent soixante mille [360 000 euros].

**Nouvelle mention :**

Le capital social est fixé à la somme de deux millions d'euros [2.000.000 €],  
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de Bastia.

Pour avis,  
La Gérance

## MODIFICATION OBJET SOCIAL

N° 26

## DON-JO LE BATIMENT (ancienne dénomination DON-JO)

20200 BASTIA  
RCS BASTIA 818 790 420

L'AGE du 01-09-2018 a décidé d'étendre l'objet social et l'activité de la société à tous travaux de maçonnerie générale du Qbâtiment public et privé tels Que gros œuvre, second ouvre et finitions et de modifier la dénomination de la société qui devient DON -JO LE BATIMENT avec effet au 01-09-2018.

Les articles 2 et 4 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis  
le Président

N° 27

## EXTENSION OBJET SOCIAL

**FANTACCINI**, SAS au capital de 100euros Siège social: 23 RUE BONAPARTE 20000 AJACCIO 829789528 RCS AJACCIO Le 15/06/18, les associés ont décidé d'étendre l'objet social Nouvelle activité: restauration rapide sur place et à emporter Mention au RCS de AJACCIO.

## CHANGEMENT GERANT

N° 28

**MACEIO**, SARL au capital de 1600 euros, Centre commercial benista 20117 Cauro. RCS Ajaccio 833646417. A compter A.G.E du 30-08-2018: **Démission gérant:** M. GREGOIRE Benoit. **Nomination nouveau gérant:** Madame Laure Marie Zani (Valentini), Route du vieux molini Villa les Arbousiers 20128 Albitreccia. Formalités au RCS de Ajaccio.

N° 29

## ORTHOPEDIE

SARL au capital de 7 623 euros  
Siège social : Immeuble Ferrarini  
RN 193 - 20600 BASTIA  
401819040 RCS BASTIA

Aux termes d'une délibération en date du 30 juin 2018, la collectivité des associés a pris acte de la décision prise par Madame Anne Catherine DEPEILLE (épouse LEONETTI) de démissionner de ses fonctions de gérant et a nommé en qualité de nouveau gérant Christine, Dominique LEONETTI, demeurant 4 rue Henri Dunaud 20000 AJACCIO pour une durée illimitée à compter du 30 juin 2018

Pour avis, La Gérance

N° 30

## JP SANTINI ELECTRICITE

SARL au capital de 75.000 Euros  
Siège social :  
Zone Industrielle de Murtone  
20137 PORTO VECCHIO  
388 140 238 RCS AJACCIO

Aux termes d'une décision en date du 04/09/18, l'associée unique a nommé : Monsieur Christophe Pierre Jean SALIGNON, demeurant 701, Route Mezzacosta 20290 BORGIO, en qualité de gérant pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur Jean Pierre SANTINI, démissionnaire.

Pour avis, La Gérance

## DISSOLUTION SOCIETE LIQUIDATION SOCIETE

N° 31



**MISSIONS ADMINISTRATIVES ET DELEGATION D'ORGANISATION** Société par actions simplifiée en liquidation au capital de 2 000 euros Siège social et siège de liquidation : Hameau de Pratavone 20123 COGNOCOLI-MONTICCHI 793 499 211 RCS AJACCIO Aux termes d'une décision en date du 15 juin 2018, l'Associée Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Mme Marie Madeleine BLEUET, Associée Unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé Hameau de Pratavone - 20123 COGNOCOLI-MONTICCHI. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'AJACCIO, en annexe au RCS.

Pour avis

N° 32

## MARIE- DOMINIQUE

SC/ au capital de 100 Euros  
Siège social :Antisanti Village  
202 70 ANTISANTI  
RCS BASTIA 509 642 286

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 31 Août 2018, il résulte que :

Les associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur, ont :

- Approuvé les comptes de liquidation  
- Donné quitus au liquidateur et déchargé de son mandat

- Prononcé la clôture des opérations de liquidation

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Bastia.

Mention sera faite au RCS: Bastia.

Pour Avis

N° 33

**SCI CARRIER** SCI au capital de 10.000 € Ile de Cavallo 20169 BONIFACIO 482 975 034 RCS AJACCIO Suivant décision de l'associé unique en date du 27/07/2018 il a été approuvé les comptes de la liquidation, donné quitus au liquidateur, déchargé de son mandat et prononcé la clôture de liquidation à compter de ce jour Radiation au RCS d'AJACCIO.

N° 34

**PHARMACIE DES PLAGES EURL** au capital de 7622,45 € Siège social : Boulevard Tino Rossi, Espace Santa Lina, 20000 Ajaccio 352 604 011 RCS d' Ajaccio L'AGE du 31/07/2018 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 31/07/2018, nommé en qualité de liquidateur Mme d'Ortol François, demeurant 19 Route des Sanguinaires, 20000 Ajaccio, et fixé le siège de liquidation au siège social. Modification au RCS d' Ajaccio.

N° 35

**SCI AREPO** SCI au capital de 10 000 € Ile de Cavallo 20169 BONIFACIO 482 975 273 RCS AJACCIO Suivant le procès-verbal de l'associé unique en date du 27/07/2018 il a été approuvé les comptes de la liquidation, donné quitus au liquidateur, déchargé de son mandat et prononcé la clôture de liquidation à compter de ce jour. Radiation au RCS d'AJACCIO.

## RECTIFICATIF

N° 36

## RECTIFICATIF

Dans l'annonce parue dans l'Informateur Corse Nouvelle, n° 6731 à 33 du 17/08/2018 au 06/09/2018, concernant la location-gérance entre **Monsieur Noredine AASSAL et la société AN PEINTURE**,

**Il fallait lire :** Pour une durée de 1 an à compter du 24 juillet 2018 renouvelable ensuite d'année en année par tacite prolongation, sauf dénonciation

**Au lieu de :** Pour une durée de 1 an à compter du 23 juillet 2018 renouvelable ensuite d'année en année par tacite prolongation, sauf dénonciation.

Pour avis

**ICN : Annonce légale**  
**Tél : 04 95 32 04 40**



N° 37

**Cabinet VALLI & PINELLI**

Avocats Associés au Barreau de NICE  
17 avenue Georges Clemenceau - 06000 NICE  
Tél 04 93 92 67 00 - Fax 04 93 92 67 92

**Maître Corinne ROUDIERE**

Avocat au Barreau de BASTIA  
13, rue César Campinchi - 20200 BASTIA  
Tél : 04 95.32.83.15 - Fax : 04 95.32.83.18

**LA MISE EN****VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN UN SEUL LOT**

A BORGIO, Route du Cordon Lagunaire « Pineto »,  
d'un hébergement de type bungalow de trois pièces,  
sis en rez-de-chaussée, d'une superficie de 30,65 m2,

**ADJUDICATION****JEUDI 18 octobre 2018 à 11h**

au Tribunal de Grande Instance de BASTIA

Palais de Justice de BASTIA, Rond Point de Moro Giafferi, 20407 BASTIA

Les enchères ne peuvent être portées que par le Ministère d'un Avocat inscrit au Barreau de BASTIA

**Cette vente a lieu à la requête de :**

LE CREDIT FONCIER DE FRANCE

Société Anonyme immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 542 029 848,

Dont le siège est sis 19 Rue des Capucines, 75001 - PARIS,

Prise en la personne de son représentant légal en exercice,

Domicilié es qualités audit siège,

Ayant pour Avocat postulant constitué, Maître Corinne ROUDIERE, du Barreau de BASTIA, y demeurant 14, rue César Campinchi, 20200 - BASTIA

et pour avocat plaident Maître Marylin PINELLI, membre de l'Association VALLI &amp; PINELLI, du Barreau de NICE,

**Désignation :**

A BORGIO, route du Cordon Lagunaire lieudit Pineto dans un ensemble immobilier comprenant 302 hébergements, le lot numéro 262, correspondant à un hébergement de trois pièces, d'une superficie de 30,65 m2, portant le numéro P32 situé au rez de chaussée et les 29/10 000èmes des parties communes générales,

L'huissier chargé de l'établissement du PVD précisant que cette propriété consiste en un bungalow mitoyen, situé côté Est dans le camp de vacances BELAMBRA et que ce logement est loué l'été par la plateforme de réservation du camp de vacances BELAMBRA basée sur PARIS,

Et tels au surplus que lesdits biens et droits immobiliers qui précèdent, existent, s'étendent, poursuivent, et comportent, avec toutes leurs aisances, appartenances, dépendances, ensemble de tous immeubles par destination, et en particulier tout matériel pouvant avoir le caractère d'immeuble par destination, et tout droit et toute servitude pouvant y être attaché, et toute augmentation et amélioration à y survenir, sans aucune exception ni réserve.

**Occupation :** Les biens sont inoccupés.**Mise à prix :** 30.000 € (trente mille euros), outre les charges et clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente

**Consultation des conditions de vente de l'ensemble immobilier :** Les clauses et conditions de la vente sont stipulées dans le cahier des conditions de vente, qui peut être consulté au cabinet de l'avocat constitué du poursuivant, Maître Corinne ROUDIERE ou auprès du Greffe du Juge de l'Exécution Immobilier du Tribunal de Grande Instance de BASTIA, où il a été déposé le 7 février 2018 (RG 18/00004).

**Visites** sur place sous la conduite de la SCP Michel FILIPPI & Sébastien FILIPPI, Huissier de justice à BASTIA :

- le jeudi 13 septembre 2018 de 14h30 à 15h30

- le jeudi 20 septembre 2018 de 14h30 à 15h30

Il est inutile de prendre rendez-vous.

Merci éventuellement d'ajouter

**Consignation :** les éventuels adjudicataires devront préalablement à l'adjudication remettre à l'Avocat par eux chargé d'enchérir, un chèque de banque ou une caution bancaire irrévocable représentant 10 % du montant de la mise à prix.

**Frais de mainlevée :** Si aucune procédure de distribution du prix d'adjudication n'est ouverte, l'adjudicataire fera son affaire personnelle de la radiation des inscriptions.

**Frais de poursuite de vente :** L'adjudicataire supportera en sus du prix d'adjudication tous les frais et débours exposés pour parvenir à la vente, ainsi que les droits, honoraires, émoluments, et les règlera sur quittance de Me ROUDIERE, Avocat poursuivant la vente. Il supportera également tous les droits et taxes qui seront perçus sur la vente, enregistrement ou TVA.

N° 38

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

Département de la Haute Corse

**REPORT DATE DE REMISE DES OFFRES****Marché de prestations de service**

**LOT 01 :** Transport traitement et valorisation des déchets issus de la déchetterie intercommunale

**LOT 02 :** Transport traitement et valorisation des déchets « tout venant » issus des services communaux des communes membres ou conventionnées.

**DATE DE REMISE DES OFFRES INITIALE :** 03/09/2018 à 12 heures 00**REPORTÉE AU :** 08/10/2018 à 12 heures 00

N° 39

**AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE**

**Pouvoir adjudicateur :** Association A Murza, Les Terrasses du FANGO, 20200 BASTIA.  
**Objet du marché :** Aménagement d'un plateau de bureaux à Rte d'Agliani, 20200 Bastia.

**Mode de passation :** Procédure adaptée (article 27 du Décret n°2016-360 du 25mars 2016 relatif aux Marchés Publics)

**Décomposition des lots :** 6 lots : menuiseries, électricité, plomberie, réseaux informatique, cuisine, peinture.

**Durée des travaux :** 9 semaines englobant la période de préparation**Modalité d'obtention du dossier de consultation :**

Le Dossier de Consultation des Entreprises peut être téléchargé par contact téléphonique au 06 10 81 03 43 ou par mail à l'adresse : [dsilvani.amurza@gmail.com](mailto:dsilvani.amurza@gmail.com)

**Date limite de réception des offres :** Vendredi 14 septembre 2018**Date d'envoi à la publication :** lundi 15 août 2018

N° 40

**SICASUC - Société d'Intérêt Collectif Agricole**

Capital variable

Route de Muratello - 20137 PORTO-VECCHIO

RCS Ajaccio - SIRET : 307 207 266 00015

L'assemblée générale du 22 juin 2016 a constaté le décès des administrateurs suivants : Angelin CHIARONI et Roch GUISEPPI et a décidé de ne pas procéder à leur remplacement.

Les formalités sont enregistrées au greffe d'Ajaccio.

Pour avis,  
Le Président, Louis FILIPPI

N° 41

**SICASUC - Société d'Intérêt Collectif Agricole**

Capital variable

Route de Muratello - 20137 PORTO-VECCHIO

RCS Ajaccio - SIRET : 307 207 266 00015

L'assemblée générale du 04 août 2014 a renouvelé le mandat d'administrateur de Daniel PROFIZI pour une durée de trois exercices.

Les formalités sont enregistrées au greffe d'Ajaccio.

Pour avis,  
Le Président, Louis FILIPPI

N° 42

**AVIS RECTIFICATIF DU 05/09/18****COLLECTIVITÉ DE CORSE**

M. le Président du Conseil Exécutif  
Direction de la Commande Publique  
Service de gestion des procédures de marchés  
11, bis Rue Del'Pellegrino  
BP 414  
20183 AJACCIO - CEDEX

**Tél :** 04 95 29 15 30 - **Fax :** 04 95 29 12 56**mél :** jean-laurent.forni@corsedusud.fr**web :** <http://www.isula.corsica>**Référence :** MAB 2018-065

**Objet :** Acquisition de matériels pour le Laboratoire de la Voirie de la Collectivité de Corse (2 lots)

**Remise des offres :**

au lieu de : 10/09/18 à 12h00 au plus tard.

lire : 12/09/18 à 12h00 au plus tard.

Pour retrouver cet avis intégral, allez sur

<http://www.corsedusud.fr/marches-publics/tous-marches/>

lotissement lanciatolo lot 12  
allée des mimosas  
06.18.58.10.60  
frappe, canistrelli, tarte  
confiture...

**Poggi Loic**  
**Biscotti di Maria**

[poggi.marie-ant@orange.fr](mailto:poggi.marie-ant@orange.fr)  
fabrication artisanal  
sur commande pour toutes occasions



## AVIS DIVERS

N° 43

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Mezzavia du 04/09/2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme** : Société par actions simplifiée  
**Dénomination** :

**G.Z.B. conception meuble**

**Siège** : Maison près de l'Aqueduc 20167 MEZZAVIA

**Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

**Capital** : 2 000 euros

**Objet** :

- Achat et vente de meubles,  
- Fabrication et pose de menuiseries, meubles et agencements  
- Revêtement Sols et murs,  
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.  
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

**Président** :

Zoltan GYURICZA, né le 17 février 1972 à BUDAPEST [4ème] de nationalité hongroise, demeurant 2120 Dunakeszi hongrie, meder utca 1.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'Ajaccio.

Pour avis, Le Président

N° 44



### TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL CORSE

SCI KEVELI - au capital de 152,45 € - 7 Chemin des Cressas - 34560 POUSSAN RCS MONTPELLIER : 432 806 313 - Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 26 août 2018, la société susvisée, dont le gérant est Mr PASCAL Sylvain 5000 Vangarone - Route de SARTENE - 20114 FIGARI, a décidé de transférer son siège social du 7 Chemin des Cressas - 34560 POUSSAN au 5000 Vangarone - Route de SARTENE - 20114 FIGARI, à compter du 1ère septembre 2018. Les statuts seront modifiés en conséquence et la société qui était immatriculée au RCS de MONTPELLIER sous le n° D 432 806 313, fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de AJACCIO.

Pour avis, La Gérance

N° 45

### HOLDING ALR

**S.C. au capital de 255 217 euros**  
**Siège social** : Lieu dit Stagnaccio,  
**Résidence Les Améthystes,**  
**Bâtiment A, Ajaccio**  
**20167 MEZZAVIA**  
**831 332 721 RCS AJACCIO**

Aux termes d'une délibération en date du 01/07/2018 l'AGE a décidé de transférer le siège social et de l'établissement principal du Lieu dit Stagnaccio, Résidence Les Améthystes, Bâtiment A, Ajaccio 20167 MEZZAVIA au Lieu dit Strette, Résidence La Palmeraie, Boulevard Louis Campi 20090 AJACCIO, et ce à compter de ce jour.  
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce d'Ajaccio.

Pour avis, La Gérance

N° 46

### CLINIKES D'AJACCIO

**Société Anonyme**  
**au capital de 2 814 294,60 euros**  
**Siège social** : 12, avenue Napoléon III  
**20000 AJACCIO**  
**425 102 936 RCS AJACCIO**

Aux termes de délibérations en date du 25 août 2018, l'Assemblée Générale Ordinaire a :

- renouvelé le mandat de la Société KYRNOS AUDIT, Commissaire aux comptes titulaire, pour une nouvelle période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023,  
- désigné en qualité de Commissaire aux comptes suppléant la société COREVAL, sise Forum du Vazzio, ZI du Vazzio CS 90009, 20700 AJACCIO CEDEX 9.

Pour avis  
Le Conseil d'Administration

N° 47

### SASU BEAUTE IMPERIALE

**Société par Actions Simplifiée au capital de 7 500 Euros**  
**RCS AJACCIO : B 807 944 723**  
**Siège social : 32-34 COURS NAPOLEON**  
**20000 AJACCIO**

### Avis de Fin de Location Gérance

Aux termes d'un protocole d'accord signés par les parties en date du 18 avril 2018, le contrat de location gérance consenti à effet du 2 décembre 2014 par la société « LOBORATOIRES DE BIOLOGIE VEGETALE », ayant son siège social à LA GACILLY [56200], La Croix des Archers, immatriculée au RCS de VANNES sous le numéro 876 580 077, représentée par Mr Alain PRIOUR, à la SASU « BEAUTE IMPERIALE » ayant son siège social à AJACCIO [20000], 32-34 Cours Napoléon, immatriculée au RCS d'AJACCIO sous le numéro 807 944 723, représentée par Mme CATELLAGGI Marie-Paule épouse GOREEBA, concernant un fonds de commerce de vente de produits de beauté, d'hygiène et de soins esthétiques, connu sous le nom « CENTRE DE BEAUTE YVES ROCHER » sis et exploité 32-34 Cours Napoléon, 20 000 AJACCIO, a pris fin le 2 juillet 2018 au soir.

Pour avis

N° 48

### AJAC'S IMMOBILIER

**S.C.I. au capital de 1 000 euros**  
**Siège social** : Lieu dit Parmentil,  
**Route Porto Vecchio**  
**20169 BONIFACIO**  
**822 368 221 RCS AJACCIO**

Aux termes d'une délibération en date du 01/07/2018, l'AGE a décidé de transférer le siège social et l'établissement principal du Lieu dit Parmentil, Route Porto Vecchio, 20169 BONIFACIO au Lieu dit Strette, Résidence La Palmeraie, Boulevard Louis Campi 20090 AJACCIO (commune d'Ajaccio), à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.  
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce d'Ajaccio.

Pour avis,  
La Gérance

N° 49



### Etude de Maîtres Antoine GRIMALDI Jean-Yves GRIMALDI

**Notaires associés à BASTIA (Haute-Corse),**

**2 rue Chanoine Colombani.**

### INSERTION - CESSIION DE CABINET PROFESSIONNEL

Suivant acte reçu par Maître Antoine GRIMALDI, Notaire associé de la Société Civile Professionnelle "Antoine GRIMALDI et Jean-Yves GRIMALDI titulaire d'un Office Notarial à BASTIA (Haute-Corse), 2, rue Chanoine Colombani, le 20 août 2018, enregistré à BASTIA, le 23 août 2018, Référence 2018N352, a été cédé par :

**Monsieur Marc SIMEONI**, demeurant à VILLE DI PIETRABUGNO (Haute Corse) Résidence Pietra Marina, bâtiment B, Né à BASTIA (Haute Corse) le 3 juillet 1973. Epoux de Madame Anne-Marie GERONIMI avec laquelle il est marié sous le régime de la séparation de biens suivant contrat de mariage reçu par Me FOUQUET préalablement à son union le 30 avril 2005 à la mairie de CALACUCCIA (Haute Corse).

**A** : La Société dénommée **MSC**, Société par actions simplifiée au capital de 10000 €, dont le siège est à BASTIA [20200], 145 Avenue Sampiero Corso, identifiée au SIREN sous le numéro 840645519 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BASTIA.

**DESIGNATION DU CABINET**

Le cabinet de Conseil en gestion et Management - Etudes économiques - Stratégie Financières - Transactions et Expertises, et comprenant notamment :

- Le droit de présentation de la clientèle.
- Le fichier de clients déclaré auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés, ainsi que les dossiers y attachés,
- Le site internet auquel est rattachée l'activité cédée, ainsi que le nom du domaine est "MARC SIMEONI CONSULTING". Le contrat d'hébergement qui est en cours et dédié ne prévoit ni droits d'auteur sur le site ni interdiction de cession, ainsi que le cédant le déclare.
- L'achalandage.
- La dénomination professionnelle.
- La marque « MSC », ainsi que les signes distinctifs et logos y attachés,
- Le matériel et le mobilier commercial servant à l'exploitation du cabinet décrit et estimé article par article dans un état ci-annexé après avoir été certifié sincère et véritable par les parties.
- Le droit à l'usage de la ou des ligne(s) téléphonique(s) et télécopie(s) et d'internet, sous réserve de l'accord des prestataires,
- Les bénéfices des contrats, marchés, traités et conventions régularisés avec la clientèle.

**PROPRIETE - JOUISSANCE**

Le transfert de propriété a lieu ce jour. La jouissance est fixée de manière rétroactive au 1er août 2018.

.../...

INDEMNITE

Le CESSIONNAIRE verse à titre d'indemnité au CEDANT une somme forfaitaire de CENT SOIXANTE MILLE EUROS [160.000,00 EUR], s'appliquant :  
- aux éléments incorporels pour CENT CINQUANTE-SIX MILLE EUROS [156.000,00 EUR],  
- au matériel pour QUATRE MILLE EUROS [4.000,00 EUR],  
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour avis,  
Le notaire

N° 50

### ALEX'COIFF & BEAUTE DES ONGLES

**SARL au capital de 500 euros**  
**Siège social** : Lieu dit Stagnaccio,  
**Résidence Les Améthysres, Bât A**  
**Ajaccio 20167 MEZZAVIA**  
**830 144 010 RCS AJACCIO**

Aux termes d'une décision en date du 01/07/2018, la gérance de la société à responsabilité limitée ALEX'COIFF & BEAUTE DES ONGLES a décidé de transférer le siège social du Lieu dit Stagnaccio, Résidence Les Améthysres, Bât A, Ajaccio 20167 MEZZAVIA au Lieu dit Strette, Résidence La Palmeraie, boulevard Louis Campi 20090 AJACCIO, à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis, La Gérance

N° 51

### RECTIFICATIF

Dans la parution n°6730 il convient de lire :

"Par acte SSP en date du 28/06/2018 à SAINT-FLORENT, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement, le 01/08/2018, Dossier 2018/23471, Réf. 2018 A 01152.

**VENDEUR** : **SARL BCD**, au capital de 89.863 €, sis Centre commercial La Rocade 20600 FURIANI, RCS BASTIA n°345.221.584,

**A cédé à :**

**ACQUEREUR** : **SARL SEMA**, au capital de 420 €, sis Les Chênes Verts c/o M. Richard TEURLAY 20217 SAINT-FLORENT, RCS BASTIA n° 840.327.027,

Un fonds de commerce de restauration de type rapide, connu sous l'enseigne "COEUR DE BLE", moyennant le prix de : 600.000 € ;

**L'entrée en jouissance** est fixée le 01/07/2018.

**Les oppositions**, s'il y a lieu, seront reçues pour la validité au fonds vendu et pour la correspondance chez Me Christian FINALTERI, Avocat au Barreau de BASTIA, 15 boulevard de Gaulle 20200 BASTIA.

**Le délai d'opposition** de dix jours débute à compter de la parution dans le BO-DACC.

Pour avis

## LYALI BEAUTE

SOINS DU VISAGE  
EPILATION

MANUCURE  
BEAUTE DES PIEDS  
MAQUILLAGE  
BRONZAGE UV

route imperiale bat 3 20200 bastia

04 95 32 31 87





MAISON DAMIANI  
UNE HISTOIRE DE FAMILLE

# **HISTOIRE DE SUCCÈS ET DE SUCCESSION**

Simon Damiani, fondateur de l'entreprise



**Créée en 1901, la distillerie Maison Damiani est une des grandes références insulaires dans le domaine des spiritueux et apéritifs. Cette entreprise familiale établie à Furiani a vu quatre générations se succéder. Antoine Damiani, arrière-petit-fils du fondateur, Simon Damiani, a repris ses rênes en 2015 avec la volonté d'insuffler un vent de modernité à la marque, tout en préservant les recettes et savoir-faire de ses aînés.**



Lorsqu'on demande à Antoine Damiani quels sont ses souvenirs de la distillerie familiale, il évoque en premier lieu ceux où il apposait lui-même à la main les étiquettes sur les bouteilles des sirops artisanaux fabriqués dans une cave, rue de la Gare à Bastia, puis les tournées dans le Cap Corse avec son père, Gérard Damiani, à bord d'un des désormais célèbres camions orange et bleu de la société.

Tout a commencé en 1901, avec la création par Simon Damiani de la Maison Damiani, dont le premier produit mis sur le marché sera l'apéritif Cap Corse. En 1935, Antoine Damiani lui succède. Tout en poursuivant la production du Cap Corse et de la liqueur de cédrat il lance le premier pastis corse, qui est également un des plus anciens pastis français : le Dami'Anis, appelé par la suite le Pastis Dami, une recette jalousement gardée, dans la composition de laquelle entrent anis étoilé, réglisse, plantes aromatiques, alcool, sucre et eau. Quelques années plus tard, c'est au tour de la liqueur de myrte, puis des sirops d'être commercialisés et Gérard Damiani prend la relève.

Malgré les succès, cette entreprise ancrée dans le paysage local et valorisant la proximité connaîtra cela dit quelques épisodes difficiles, principalement liés à l'Histoire : réquisition des fourgons de la société lors de la guerre, en 1939 ; entrepôts dévalisés par les troupes allemandes en 1943, et bien entendu l'interdiction faite en 1940, sous le régime de Vichy, de commercialiser toute boisson alcoolisée de plus de 16° – dont le pastis donc – qui ne sera abolie qu'en 1951... Mais en dépit de ces vents contraires, les Damiani ont su maintenir le cap. et leur apéritif emblématique corse s'est par la suite taillé une place sur le marché face à la concurrence de poids lourds tels que Pernod et Ricard, en maintenant une petite production pour le marché insulaire. Il est aujourd'hui le dernier pastis corse à subsister depuis le XXe siècle.

Avec quatre générations qui se sont succédées à la barre en plus de 100 ans, l'histoire de la distillerie Maison Damiani est avant tout une histoire de recettes de famille, transmises de père en fils. Aux commandes depuis trois ans, Antoine Damiani, 49 ans, arrière-pe-

tite fils du fondateur, se destinait initialement à l'ingénierie informatique bien plus qu'à la gestion de l'entreprise familiale. Son diplôme de l'Institut national des sciences appliquées (INSA) de Rouen en poche (mais avec également, précise-t-il, « un DESS des eaux de vie et boissons spiritueuses à Cognac, pour faire plaisir à mon père, et qui m'aide bien aujourd'hui »), il exercera d'abord la profession de consultant informatique et internet au Pays basque pendant 15 ans. Avant d'être, lui aussi, happé par la passion familiale et de faire le choix de rentrer se former et travailler aux côtés de son père. Présente dans les établissements du secteur CHR\*, ainsi que dans les grandes et moyennes surfaces de Corse, la marque doit sa renommée à plusieurs références phares. « Nos produits emblématiques sont le pastis et le Cap Corse, ainsi que les sirops artisanaux aux fruits » dont la fabrication s'effectue encore à la main dans les entrepôts de Furiani. Certains évoqueront, aussi, le Sirop des Bleus, association de menthe et d'anis, créée afin de soutenir le Sporting Club de Bastia et qui trône toujours fièrement sur les étagères de nombreux établissements.

L'usine familiale, qui a conservé une taille humaine, réalise l'essentiel de son chiffre d'affaires auprès de la clientèle locale. Si l'export n'est pas encore d'actualité, il est envisagé pour les années à venir, au niveau national et international. Sans jamais négliger le marché insulaire pour autant, malgré une compétition accrue au fil des ans. « Il y a de la place pour tout le monde. Nous tâchons de nous adapter à l'évolution du marché en proposant des modes de consommation différents qui mettent l'accent sur l'utilisation de nos produits en cocktails, en modernisant les packagings et en développant la communication digitale. » La collection de spiritueux Dami s'est du reste enrichie d'une gamme développée spécialement à destination des bars. Mais tout en travaillant désormais au rajeunissement de ses collections afin de partir à la conquête de nouveaux horizons, Antoine Damiani est catégorique : pas question de transiger avec les valeurs-clés de la Maison Damiani (authenticité, qualité et esprit de famille) ou de modifier les recettes du Cap Corse et du pastis, gardées secrètes. ■ CN

\*Cafés/hôtels/restaurants



**L'entreprise, une SARL, emploie 7 personnes à temps plein et un saisonnier en saison estivale. Elle réalise 99% de son chiffre d'affaire en Corse « Nous avons écoulé plus de 100000 bouteilles au total en 2017, pour un chiffre d'affaire dépassant les 800000€ » précise Antoine Damiani. En 2016, le chiffre d'affaires était, selon société.com, de 639 400 €.** ■





# RIINTRATA IN FESTA !

***Sì «Settembre chjode e porte di l'estate» com'ellu l'hà scritta u gran pueta Ghjuvan Teramu Rocchi, hè in stu mesi quì ch'elli s'aprinu i porti di l'Università di Corsica pà un'annata nova. Hè cusì chì i ghjovani chì ani avutu u so basciagliè à u mesi di lugliu è i studenti chì suvitani u parcorsu ch'elli ani dighjà attaccatu, ripigliani a strada di i corsi è di u travagliu.***

**T**andu, par principià com'ellu si devi, l'Università organizeghja pà a quarta volta, una bella festa par accoglie tutti i studianti in li più boni cundizioni: i ghjurnati di riintrata Allegria.

Trà ghjochi, cuncerti è scuparta di i servizii di l'Università, vi prupunimu di lampà un ochji annantu à tutti l'evenimenti di sta grandi festa da u 10 à u 14 di sittembri...

U prima appuntamentu di st'edizioni 2018 di i ghjurnati Allegria hè Casa Studentina in festa, luni u 10 di sittembri à parta da 6 ori di sera: si tratta di scontri trà tutti l'associ studentini animati da Radio Nebbia [ a radiu di u campus] in sta bella Casa Studentina battizzata d'aprili scorsu Claude Cesari. Sta prima sirata di festa è di spartera hè organizata incù u Crous di Corsica.

I ghjurnati di riintrata sò dinò una manera di scopra tutti i lochi di a vita universitaria. Dopu à a Casa Studentina di u Campus Mariani, si colla u lindumani à u Campus Grimaldi è à l'edifiziu Desanti induv'elli si trovanu tutti i servizii d'amministrazioni cintrali è a biblioteca.

I Scontri Studentini di u marti si faranu in trè parti. Prima, ci sarà un bellu ghjocu d'induvinelli : «U sciappa capu» incù un scopu bellu pricisu : truvà a funzioni di l'impiegati chì facini a vita di l'università. I ghjucadori t'avarani tutti un fugliettu incù i ritratti di u parsunali amministrativu è parechji indizii da truvà u travagliu ch'elli facini ogni ghjornu.

Dopu à u ghjocu, ci sarà un aperitivu induv'ellu si pudarà ancu magnà, sparta è discorra incù tutti. A sirata si cumpiarà in musica cù u gruppu Mandeò è po dopu una scena aparta à tutti i cantadori è i musicanti presenti à a festa.

U terzu ghjornu d'Allegria sarà bellu più spurtivu incù l'Univ' Trail, una corsa di 7 chilometri aparta à i studianti, i parsunali di l'Università ma dinò à tutti tutti i parsoni di più di 18 anni. U trail partarà à 5 ori di sera da u Palazzu Naziunale passendu pà a cità è tutti i campus prima di rivena in stu locu miticu di u paesi di l'Orsu.

Ma ci sarà dinò parechji altri attività spurtivi com'è, par isempiu, una tiruliana da sopra à Tavignani...

Dopu à u sforzu di a sera nanzu, tutt'ognunu s'hà da pudè campà à parta da meziornu incù Manghjemu Corsu : un bellu ripastu incù a robba corsa è po animazioni è ghjochi pruposti da u Crous incù Radio Nebbia.

À 6 ori di sera, l'affari s'ani da passà à a biblioteca universitaria incù una spusizioni di u Centru di u Mediterraniu di a Futugrafia accumulata da un aperitivu.

Par compia sta quarta edizioni di i ghjurnati Allegria, ci sarà à parta da 9 ori di sera, un cuncertu gratusi incù una prima parti assicurata da i femini di u gruppu Suarina chì sò tutti studianti à l'Università. Infini, u gruppu Diana di l'Alba cantarà à u publicu aspittatu numerosu, un mazzulu di canzoni di u so ultimu dischettu A Ghjanna di l'Incanti ma dinò di sicuru i so più gran successi com'è Petrosghiani o A ghitarra...

Quattru ghjorni di festa par attaccà un'annata di travagliu cù gioia è Allegria ! ■ **Brandon ANDREANI**





ET POURTANT ÇA TOURNE

# UN PARADIS DE CINEMA

**Septembre est aussi un mois de rentrée pour l'association balanine Et pourtant ça tourne qui, reprenant à peu de choses près la célèbre formule de Galilée, propose depuis une quinzaine d'années d'aller au cinéma hors des sentiers battus.**

**A**ssister à la projection d'un film d'art et d'essai, aux origines et aux thèmes variés, rencontrer son réalisateur autour d'un repas inspiré par les traditions culinaires de son pays, c'est la formule proposée en Balagne par Et pourtant ça tourne [EPÇT]. Cette citation détournée de Galilée colle parfaitement au propos de cette association qui projette des films dans la micro-région, que ce soit au cinéma Le Fogata de l'Île-Rousse, à la belle étoile au Parc de Saleccia, ou sur les rochers de la presqu'île de la Pietra. À l'origine de sa création, en 2001, au lycée de Balagne, une professeure de philosophie, Marie-Laure Pieri, qui voulait partager sa passion pour le cinéma et donner à ses élèves le goût de voir autre chose que des blockbusters.

Puis en 2004, EPÇT a élargi son propos pour s'ouvrir à tous les publics, sous l'impulsion de sa présidente, l'artiste plasticienne Linda Calderon. «*Nous avons commencé avec Vidéo Art, une séance délocalisée hors des salles de cinéma, dans un lieu atypique. Cette année, la projection s'est faite au phare de la Pietra à L'Île-Rousse, nous avons aussi diffusé sur le marché entre les étals de poissons et de légumes, dans un train qui se dirigeait vers Ajaccio. C'est une manière très intéressante et surprenante de faire découvrir un film*» explique-t-elle.

Si l'association aime surprendre par le choix de lieux de diffusion inhabituels ou incongrus, elle aime aussi étonner par sa sélection de films, projetés tous les mois au cinéma Le Fogata. Des rencontres qui font voyager les spectateurs à travers le monde et leur ouvrent des portes sur différentes cultures. «*Nous avons eu la chance de rencontrer beaucoup de réalisateurs durant toutes ces années. Nous avons reçu, par exemple, l'acteur algérien Mohamed Fellag pour son film Monsieur Lazhar. C'était un très bon moment, après la séance, nous avons discuté du film tous ensemble, autour d'un plat algérien. Dans un autre registre, il y a eu la rencontre avec le réalisateur Pierre Carles qui, en 1992, avait démontré le montage de l'interview de Fidel Castro par Patrick Poivre d'Arvor et qui nous avait présenté son film On revient de loin. Un moment très émouvant pour nous a été la rencontre avec Axel Salvatori-Sinz lors de la projection de son film Chjami è Rispondi, un an avant sa mort.*

*Ces rencontres, nous les devons bien évidemment aussi à notre partenaire, le cinéma Le Fogata, qui nous permet de diffuser dans de bonnes conditions»* souligne Linda Calderon.

L'autre activité d'EPÇT est d'offrir un espace de diffusion aux courts-métrages. C'est dans le cadre idyllique du Parc de Saleccia que l'association organise son désormais traditionnel festival, «*Les Courts en fête*» dont la marraine est Catherine Frot. La comédienne aux deux Molière est souvent présente lors des manifestations de l'association. «*Elle est toujours très attentive à l'activité de notre association. Cette année, par exemple, elle a offert une toile de projection pour notre festival, ce qui nous a permis gagner en qualité. Par ailleurs elle a présenté quatre de ses films depuis le début de l'association. C'est toujours un plaisir de la recevoir, tant pour nous que pour le public, qui se déplace en nombre pour l'occasion.*»

L'organisation des événements proposés par EPÇT repose à ce jour sur l'implication d'une vingtaine de bénévoles, ce qui est peu. «*C'est toujours très difficile de trouver des bénévoles, reconnaît Linda Calderon. Nous avons des personnes qui s'occupent de préparer les repas et que l'on n'arrive pas à remplacer. J'espère que d'autres s'investiront et prendront le relais pour pérenniser nos manifestations.*» ■ **Pierre PASQUALINI**

**Savoir + :** [www.etpourtantcatourne.com/](http://www.etpourtantcatourne.com/)

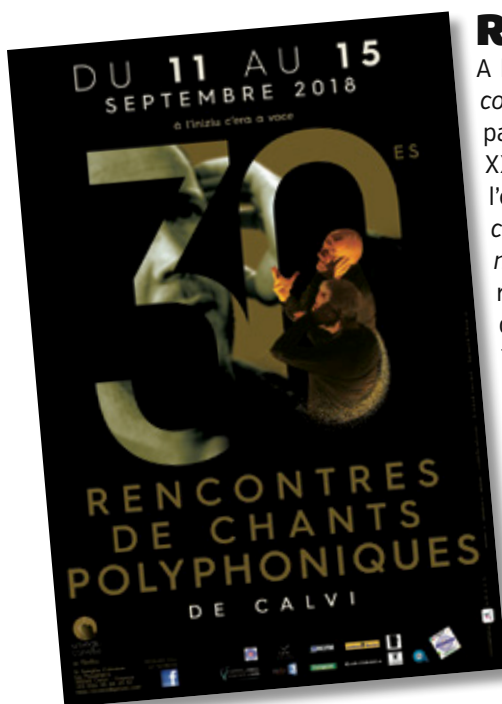


# La sélection de la rédaction

## Médiévales de L'Alta Rocca

Depuis sa création en 2011, cet événement organisé par l'association pour l'animation et la promotion de Levie et de l'Alta Rocca est devenu l'une des dates phares de l'agenda festif insulaire, attirant chaque année quelque 10 000 visiteurs, le temps d'un long week-end. L'implication de la population est une des clés de ce succès, auquel concourt bien évidemment l'intérêt ou la fascination, parfois teintés d'a priori ou de fantasmes, que suscite le Moyen-Âge. Or, tout en jouant avec les diverses représentations de cette période de l'histoire, véhiculées notamment par fictions ou jeux, la manifestation s'attache à diffuser auprès du grand public une meilleure connaissance du monde médiéval et, en tout premier lieu, de la Corse au Moyen-Âge. Les mythes y côtoient donc allègrement la rigueur historique. Outre les spectacles, les animations, les reconstitutions de combats, les bivouacs et le grand marché médiéval, cette huitième édition propose ainsi d'approfondir les savoirs sur Rinucciu della Rocca, ainsi que sur d'autres personnages médiévaux insulaires, ou encore d'en apprendre davantage sur les places fortes des seigneurs de la Cinarca. Elle présente également une reconstitution du trabucco, le trébuchet, engin de siège fixe employé du XIII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle, ainsi que celle de la corsesca, la corsesque ou corsèque, cette arme d'hast corse que les mercenaires issus de l'île allaient populariser en Italie et en France au XV<sup>e</sup> siècle. Ceux qui se sentent plus attirés par le maniement de la plume, du calame ou du pinceau pourront s'initier à la calligraphie, l'enluminure ou à la création de blasons, en apprenant au passage quelle était leur fonction première. Les passionnés des simples se dirigeront quant à eux vers le stand *Arba santa, arba strega*, dédié aux usages des plantes dans la Corse médiévale, avec une petite exposition de plantes fraîches et sèches, assortie de quelques recettes.

Les 7 (19h-23h), 8 (9h30-minuit) et 9 (10h-19h) septembre. Levie. [www.alta-rocca.com](http://www.alta-rocca.com)



## Rencontres de chants polyphoniques

A l'iniziu c'era a voce... Cette paraphrase du célèbre prologue de l'Évangile de Jean – *Au commencement était le Verbe* – est depuis 1989 le maître-mot de ces rencontres, nées d'un partenariat entre l'association U svegliu calvese et le groupe A Filetta. Toutefois, pour cette XXX<sup>e</sup> édition, les organisateurs ont souhaité également mettre en exergue cette phrase de l'écrivain, poète, conteur et chanteur Henri Gougaud : «*Plus beau qu'eux – mêmes est le chant des hommes. Rien ne dit plus bravement leur dénuement, leur foi, leur insoupçonnable grandeur*». Comme il est de coutume, chaque soir, les chants d'A Filetta accueilleront les groupes et artistes invités, venus cette année de Georgie, de Sicile, du Pakistan, de l'Iran, de Bulgarie, du Liban, de Bretagne ou de Ligurie, et bien entendu de Corse. À 18h, des rencontres animées par le journaliste Philippe-Jean Catinchi permettront d'instaurer des échanges entre le public et les artistes. Outre des rendez-vous musicaux en fin de matinée, les expositions des photographies de concerts réalisées par Jean-Marie Colonna, Silvio Siciliano et Natacha Manarin et des dessins de Philippe Antonetti, Batti, Bauer, Rodho et Raskal, cette édition 2018 sera rythmée par les interventions, en divers lieux de la ville, du photographe et street artist Julien de Casabianca-Caumer dans le cadre d'un projet s'inspirant de la collection Fesch exposée à la mairie, avec notamment la réalisation d'un collage monumental sur la Cathédrale Saint-Jean-Baptiste.

Du 11 au 15 septembre (concerts à 18h et 21h30). Cathédrale Saint Jean-Baptiste, Calvi. Calvi. [04 95 65 23 57](http://04.95.65.23.57) & [balagne-corsica.com/agenda/rencontres-de-chants-polyphoniques](http://balagne-corsica.com/agenda/rencontres-de-chants-polyphoniques)

## Journées européennes du patrimoine

Pour cette année 2018, déclarée «Année européenne du patrimoine culturel», le thème retenu pour les Journées européennes du patrimoine est «L'art du partage». Charge à chaque participant – collectivité, musée, association – de le décliner. Une trentaine de manifestations sont proposées en Corse, autour de sujets aussi divers que la musique ou la culture du blé.

Les 15 et 16 septembre. [www.isula.corsica/culture & journeesdupatrimoine.culture.gouv.fr/Programme](http://www.isula.corsica/culture&journeesdupatrimoine.culture.gouv.fr/Programme)







Televisiò lucale corsa

Télévision locale corse



30

Balagne , Cortenais

orange™

30

National

SFR

537

National



95

Bastia



30

National

Lundi 10 Septembre

9h00 Settimanale - 9h45 Jeunesse - 11h30 Le patrimoine des orgues balanins - 11h55 Délires Sur le Net - 12h20 La Terre Vue du Sport - 12h25 Les Toqués du Sud - 12h30 Settimanale - 13h15 Le cercle des inconditionnels - 14h30 Una Parolla Tanti Discorsi - 16h05 Zikspotting - 16h45 Noob - 17h05 A votre Service - 17h20 Jean Menconi - 19h30 Nutiziale - 19h40 Tocc'à Voi - 20h10 Le patrimoine des orgues balanins - 21h30 Zikspotting - 21h45 Noob - 22h30 Nutiziale - 22h40 Zikspotting - 23h05 Tocc'à Voi - 23h35 La Terre Vue du Sport - 0h00 Nutiziale

Mardi 11 Septembre

9h00 Nutiziale - 9h10 Jeunesse - 10h35 Jean Menconi - 12h20 La Terre Vue du Sport - 12h25 Les Toqués du Sud - 12h30 Nutiziale - 12h40 Tocc'à Voi - 13h20 Pivot - 14h30 Ben's Brother - 16h25 Clips Musicaux - 16h45 Zikspotting - 17h00 A votre Service - 17h10 Pivot - 17h55 Una Parolla Tanti Discorsi - 18h45 Tocc'à Voi - 19h30 Nutiziale - 19h40 Le festival d'Avignon et ses affiches - 20h35 Le cercle des inconditionnels - 20h45 Pivot - 21h35 Noob - 22h30 Nutiziale - 22h40 Una Parolla Tanti Discorsi - 23h30 Autoroute Express - 0h00 Nutiziale

Mercredi 12 Septembre

9h00 Nutiziale - 9h10 Jeunesse - 11h10 Avec Damouré Zika, un acteur au pays de nulle part - 12h00 Délires Sur le Net - 12h25 Les Toqués du Sud - 12h30 Nutiziale - 12h40 Le festival d'Avignon et ses affiches - 13h50 Zikspotting - 14h30 Ben'Bop - 15h20 Rallye de Balagne - 16h55 Noob - 17h35 Zikspotting - 17h50 Pologne, une histoire de marionnettes - 19h30 Nutiziale - 19h40 Paroles de pierres - 20h20 Gilles Peterson - 21h40 A votre Service - 22h00 Associ - 22h30 Nutiziale - 22h40 Una Parolla Tanti Discorsi - 23h30 Noob - 0h00 Nutiziale

Jeudi 13 Septembre

9h00 Nutiziale - 9h10 Jeunesse - 10h55 Tocc'à Voi - 11h25 Ci Ne Ma - 11h40 Délires Sur le Net - 12h05 Clips Musicaux - 12h25 Les Toqués du Sud - 12h30 Nutiziale - 12h40 Paroles de pierres - 13h20 A votre Service - 13h30 La Terre Vue du Sport - 14h30 Gilles Peterson - 16h30 Noob - 16h50 Ci Ne Ma - 17h05 Associ - 17h35 Le festival d'Avignon et ses affiches - 18h30 Pivot - 19h15 Zikspotting - 19h30 Nutiziale - 19h40 L'atelier de musique - 20h30 Jean Menconi - 22h15 Noob - 22h30 Nutiziale - 22h40 Tocc'à Voi - 23h10 Pivot - 0h00 Nutiziale

Vendredi 14 Septembre

9h00 Nutiziale - 9h10 Jeunesse - 11h10 Le festival d'Avignon et ses affiches - 12h25 Les Toqués du Sud - 12h30 Nutiziale - 12h40 Jean Menconi - 14h30 Le cercle des inconditionnels - 14h50 Le patrimoine des orgues balanins - 15h15 L'atelier de musique - 17h05 Noob - 18h10 Zikspotting - 18h25 Gilles Peterson - 18h55 Paroles de pierres - 19h30 Nutiziale - 19h40 Associ - 20h10 Ci Ne Ma - 20h25 Ben'Bop - 22h05 Noob - 22h30 Nutiziale - 22h40 Pologne, une histoire de marionnettes - 23h35 A votre Service - 0h00 Nutiziale



Diffusion 24h/24 - 7j/7



Vente d'espaces publicitaires



Prestations de services



Programme.telepaese@gmail.com



06.74.08.45.96



www.telepaese.corsica





# À chacun son paysage

*L'emuzione hè sempre viva !*

Préparez votre visite :  
[www.isula.corsica/musees](http://www.isula.corsica/musees)

 I MUSEI  
DI CORSICA

 CULLETTIVITÀ DI CORSICA  
COLLETTIVITÀ DE CORSE

| AIACCIU | ALERIA | BASTIA | CAURIA | CORTI | CUCURUZZU | LIVIA | LUCCIANA | MERUSAGLIA | SARTÈ |